Est-ce le moment d'organiser une réunion financière de famille?



Lorsque vous pensez aux réunions de famille, vous songez probablement aux occasions spéciales, comme le temps des Fêtes, les anniversaires de naissance et les anniversaires de mariage. Ce sont là de bonnes raisons de réunir les générations, mais il existe un autre genre de réunion tout aussi importante : la réunion financière de famille.

C'est vrai qu'il peut être difficile et délicat de discuter de ses besoins en matière de soins de santé et de ses projets successoraux, mais il est bénéfique pour toute la famille que tout le monde soit sur la même longueur d'onde en ce qui concerne ses intentions. Les questions financières peuvent être émotionnelles et controversables. Une discussion transparente peut donc réduire les malentendus, les désaccords et les conflits. De plus, vous aurez l'esprit tranquille en sachant que vos souhaits en matière d'héritage ont été pleinement et efficacement communiqués.

Sujets de discussion

Vous êtes le mieux placé pour savoir comment se déroule la dynamique de votre famille, alors tenez-en compte lorsque vous décidez qui doit participer à la réunion. Il est logique d'inclure tous les enfants, mais c'est à vous de décider, au meilleur de votre jugement, si leurs conjoints ou partenaires et leurs enfants doivent être invités. La fréquence des réunions financières dépend des circonstances, mais il est souvent utile d'en organiser une à la suite d'un changement important, dont le départ à la retraite, un décès dans la famille ou un événement monétaire notable, comme la vente d'une entreprise ou un héritage récent.

Vous trouverez ci-dessous sept sujets souvent abordés lors des réunions financières de famille. Ils ne s'appliquent peut-être pas tous à votre situation, et vous pourriez en avoir d'autres qui ne figurent pas dans la liste :

- 1. Conditions de vie (par exemple, vieillir sur place, réduire la taille du foyer, habiter avec la famille, déménager dans une autre ville, une autre province ou un autre pays, résider dans un foyer pour personnes âgées ou un centre de soins infirmiers).
- 2. Que faire du chalet familial ou des autres propriétés?
- 3. Vos choix en matière de liquidateur testamentaire ou d'exécuteur testamentaire (selon la province de résidence) et de procuration, ainsi que les raisons qui les motivent.
- 4. Intention et directives en cas d'incapacité potentielle, les soins de fin de vie et les funérailles.
- 5. La répartition du patrimoine dans le cadre de votre plan successoral (par exemple, la manière dont vous souhaitez diviser vos biens et vos possessions particulières, l'inclusion ou non des petits-enfants, vos objectifs philanthropiques); justifiez ces décisions afin que vos proches en comprennent le « pourquoi ».
- 6. Advenant que vous soyez propriétaire d'une entreprise, quel est votre plan de succession? Les membres de la famille en feront-ils partie? Allez-vous vendre?
- 7. Si vous avez une protection d'assurance, informez vos proches des détails de votre police.



La réunion de famille est également l'occasion d'aborder le « côté plus doux » des finances, comme votre vision de l'argent, les difficultés que vous avez pu rencontrer lors de la constitution de votre patrimoine et la manière dont vous voyez que vos proches gèrent leurs propres finances. Transmettre la sagesse que vous avez acquise au fil des ans est un excellent moyen pour la famille d'apprendre de vous et d'engager un dialogue constructif sur l'argent et la responsabilité financière.

Qu'est-ce qui fait la réussite d'une réunion de famille?

Mettez l'emphase sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un rassemblement ordinaire, bien qu'une composante sociale puisse être ajoutée une fois les formalités terminées. Essayez de trouver un ton équilibré : il s'agit d'une réunion financière sérieuse qui aborde des sujets lourds ou émotionnels, mais il n'est pas nécessaire qu'elle soit sombre. Les conseillers, les avocats et les comptables n'assistent généralement pas à la réunion, mais ils peuvent participer à sa préparation, notamment en aidant à expliquer les termes techniques ou les concepts complexes que vous devrez peut-être aborder. Donnez aux participants suffisamment de temps pour assimiler toutes les informations. Comme il est possible que vous ne puissiez pas tout résoudre en une seule fois, prévoyez une réunion de suivi au besoin.

Les conversations en personne sont idéales car il est plus facile de « lire les gens » et de communiquer efficacement, mais si certaines personnes ne peuvent pas être présentes, une réunion virtuelle ou hybride peut faire l'affaire. Vous pouvez organiser la réunion chez vous par souci de familiarité, mais n'importe quel endroit confortable, raisonnablement exempt de distractions et propice à une discussion ouverte suffira. Créez et distribuez un ordre du jour à l'avance afin que les participants soient au courant du sujet et puissent préparer des questions ou des commentaires.

Respectez également les « règles d'engagement » de base, telles que ne pas interrompre les orateurs et ne pas lancer d'attaques personnelles, afin que la réunion se déroule sans heurts et que la conversation reste respectueuse, même lorsque des objections sont exprimées. À la fin de la réunion, résumez la discussion, partagez les prochaines étapes et attribuez les rôles et responsabilités nécessaires. Veillez à tenir votre conseiller et les professionnels concernés au courant des décisions prises lors de la réunion de famille, afin qu'ils puissent continuer à vous conseiller le mieux possible.

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.